

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 136****25 janvier 2002****SOMMAIRE**

Alltream Holding S.A., Luxembourg .....	6496	Comako, S.à r.l., Kopstal .....	6507
Alltream Holding S.A., Luxembourg .....	6496	Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Luxembourg .....	6506
Alltream Holding S.A., Luxembourg .....	6496	Copan Holding S.A., Luxembourg .....	6501
Alpha Management Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	6497	Corina Holding S.A., Luxembourg .....	6507
Alru Holding S.A., Luxembourg .....	6497	Création Immobilière S.A., Esch-sur-Alzette .....	6505
Alru Holding S.A., Luxembourg .....	6497	Cross Atlantic Associates Holding S.A., Luxembourg .....	6508
Andalar Invest S.A., Luxembourg .....	6498	CVM Gestion S.A., Luxembourg .....	6507
Architon S.A., Luxembourg .....	6498	D & D, S.à r.l., Hostert .....	6509
Ardent Chemicals S.A., Luxembourg .....	6495	Daram International S.A., Luxembourg .....	6508
Astrea Holdings S.A., Luxembourg .....	6491	Data Graphic S.A., Luxembourg .....	6509
Astrea Holdings S.A., Luxembourg .....	6491	Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A., Luxembourg .....	6510
B.M.D. International S.A.H., Luxembourg .....	6501	Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A., Luxembourg .....	6510
B.M.D. International S.A.H., Luxembourg .....	6501	Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Luxembourg S.A., Luxembourg .....	6511
Bagdad Snack, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	6498	Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Luxembourg S.A., Luxembourg .....	6511
Batinvest Holding S.A., Luxembourg .....	6499	DS Création, S.à r.l., Dudelange .....	6520
Beamway Holdings S.A., Luxembourg .....	6499	Du Loup S.A.H., Luxembourg .....	6521
Bellivo S.A., Luxembourg .....	6500	Du Loup S.A.H., Luxembourg .....	6521
Bellivo S.A., Luxembourg .....	6500	Egon Holding S.A., Luxembourg .....	6511
Black Stone S.A., Luxembourg .....	6499	Egon Holding S.A., Luxembourg .....	6520
Boccaleone 167 S.A.H., Luxembourg .....	6502	Entreprise de Construction Nico Maréchal et Cie, S.à r.l., Kopstal .....	6522
Boccaleone 167 S.A.H., Luxembourg .....	6502	Era Intermedia S.A., Luxembourg .....	6499
Boccaleone 167 S.A.H., Luxembourg .....	6502	European Power Systems S.A., Luxembourg .....	6522
Boccaleone 167 S.A.H., Luxembourg .....	6502	European Power Systems S.A., Luxembourg .....	6522
Bonar International, S.à r.l., Luxembourg .....	6500	Exodus Holding S.A., Luxembourg .....	6523
Boucherie Wolff, S.à r.l., Lintgen .....	6503	Fiduciaire I.T.P. S.A., Fiduciaire Internationale Trade Partners S.A., Livange .....	6524
Braginve S.A.H., Luxembourg .....	6498	Fidupar S.A., Luxembourg .....	6524
Buttons Line S.A., Luxembourg .....	6503	Fidupar S.A., Luxembourg .....	6524
Campêche S.A., Luxembourg .....	6503	Financière de l'Elbe S.A.H., Luxembourg .....	6525
Campêche S.A., Luxembourg .....	6503	Financière de l'Elbe S.A.H., Luxembourg .....	6525
Capet S.A., Luxembourg .....	6502	Finbra S.A., Luxembourg .....	6520
Carestin S.A., Luxembourg .....	6504	Gaia, S.à r.l., Luxembourg .....	6527
Carestin S.A., Luxembourg .....	6504	Global Administration Services (Luxembourg) S.A.,	
CLd'A, Compagnie Luxembourgeoise d'Affrètements S.A., Luxembourg .....	6505		
CLd'A, Compagnie Luxembourgeoise d'Affrètements S.A., Luxembourg .....	6505		
CLd'A, Compagnie Luxembourgeoise d'Affrètements S.A., Luxembourg .....	6505		
Clavigo S.A., Luxembourg .....	6504		

Luxembourg .....	6508	Sicea Holding S.A., Luxembourg .....	6482
Gorges du Loup S.A., Luxembourg .....	6526	Sierra S.A., Senningerberg .....	6488
Gorges du Loup S.A., Luxembourg .....	6526	Sogemindus S.A.H., Luxembourg .....	6489
Gotland Marine S.A., Luxembourg .....	6523	Sogesal, S.à r.l., Luxembourg .....	6488
Groupe Wenmec S.A.H., Luxembourg .....	6509	StenGest, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg .....	6488
GTN Luxembourg S.A., Luxembourg .....	6521	T. Rare S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	6488
Heintz, S.à r.l., Schiffflange .....	6527	T. Rare S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	6488
Helen Holdings S.A., Luxembourg .....	6525	TCN Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	6489
Helen Holdings S.A., Luxembourg .....	6525	TCC Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	6490
Hellas A.G., Luxembourg .....	6527	Terimo S.A., Foetz .....	6489
Holding d'Investissements Financiers S.A., Luxembourg .....	6528	Terrechamp S.A., Luxembourg .....	6490
Holding d'Investissements Financiers S.A., Luxembourg .....	6528	Terrechamp S.A., Luxembourg .....	6490
Illor II S.A., Luxembourg .....	6524	Thomas S.A., Senningerberg .....	6491
Invesco Taiwan Growth Fund, Sicav, Luxembourg .....	6510	Thomas S.A., Senningerberg .....	6491
Jacoby, S.à r.l., Foetz .....	6526	TRG International S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	6487
Mafitec Holding S.A. ....	6528	Trustaudit S.A., Luxembourg .....	6490
Maitland Management Services S.A., Luxembourg .....	6527	TyCom Holdings 1, S.à r.l., Luxembourg .....	6492
Raw Patents S.A.H., Luxembourg .....	6483	TyCom Holdings A, S.à r.l., Luxembourg .....	6492
Raw Patents S.A.H., Luxembourg .....	6483	TyCom Holdings B, S.à r.l., Luxembourg .....	6492
Reumert Holding S.A., Luxembourg .....	6484	TyCom Holdings C, S.à r.l., Luxembourg .....	6493
Rideaux François, S.à r.l., Dudelange .....	6483	TyCom Holdings II S.A., Luxembourg .....	6493
Roasia S.A., Luxembourg .....	6484	TyCom Networks (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	6493
Roasia S.A., Luxembourg .....	6484	V-Pile Technology Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	6494
Royal First Holding S.A., Luxembourg .....	6485	Valfood S.A., Luxembourg .....	6494
Royal First Holding S.A., Luxembourg .....	6485	Voyages Ecker, S.à r.l., Steinsel .....	6494
Sanara S.A., Senningerberg .....	6486	White Knight I S.A., Luxembourg .....	6486
Sanara S.A., Senningerberg .....	6486	White Knight II S.A., Luxembourg .....	6496
Saninfo, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg .....	6483	World Star Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	6494
Sanne & Cie, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg .....	6484	Zabra S.A., Luxembourg .....	6495
Scan Maritime S.A., Luxembourg .....	6486	Zabra S.A., Luxembourg .....	6495
Serenade S.A., Senningerberg .....	6487	Zabra S.A., Luxembourg .....	6495
Serenade S.A., Senningerberg .....	6487		
Serva Benelux S.A., Luxembourg .....	6487		
Seymour Finance A.G., Luxembourg-Kirchberg ..	6485		
Seymour Finance A.G., Luxembourg-Kirchberg ..	6485		

### SICEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.915.

#### Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 juin 2000

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, et de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

SICEA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55485/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2001.

**RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 18.589.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 80, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

RAW PATENTS S.A.

M. Lamesch / E. Ries

Administrateur / Administrateur

(54927/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 18.589.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 avril 2001*

*Troisième résolution*

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de surveillance concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de M. Maurice Hauptert de son poste de commissaire de surveillance et nomme MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., en remplacement du commissaire de surveillance démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2001.

RAW PATENTS S.A.

M. Lamesch / E. Ries

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54928/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**RIDEAUX FRANÇOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 21, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 64.362.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(54933/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SANINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 29.628.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

SANINFO, S.à r.l., en liquidation

Signature

(54942/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 27.631.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 18, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président,
- Mlle Margret Astor, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- M. Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

Signature

(54932/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SANNE & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 18.173.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

SANNE & CIE, S.à r.l., en liquidation

Signature

(54943/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ROASIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.757.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(54934/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ROASIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.757.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 22 août 2001*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de ROASIA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de ITL 30.568.348,- dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 août 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54935/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ROYAL FIRST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 23.808.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 7 août 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Marc Muller, Président du C.A., Jean-Marc Faber et Yvette Hamilius, administrateurs, et le mandat de Frédéric Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme  
ROYAL FIRST HOLDING S.A.

Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 15, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54938/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ROYAL FIRST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 23.808.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'assemblée générale du 7 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 15, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature

(54939/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SEYMOUR FINANCE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 53.185.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54950/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SEYMOUR FINANCE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 53.185.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 août 2001 que:

- StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2000;

- les administrateurs sortants, M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et Mme Geneviève Blauen, ont été réélus pour une nouvelle période statutaire de 6 ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54951/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SANARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 30.808.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2001.

*Pour la société*

Signature

(54940/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SANARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 30.808.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2001 a décidé:

de remplacer les administrateurs démissionnaires Lars Graffner, ASTICUS A.B. et SWEDIUM B.V. par:

- IVG REAL ESTATE BELGIUM;

- IVG IMMOBILIEN, GmbH;

- IVG HOLDING AG.

Les nouveaux administrateurs ont été élus pour une période de 6 ans.

Le conseil d'administration tenu en date du 27 avril 2001 a décidé:

de remplacer les administrateurs-délégués démissionnaires Lars Graffner et ASTICUS A.B. par:

- IVG REAL ESTATE BELGIUM.

Le nouvel administrateur-délégué a été élu pour une période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SANARA S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54941/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SCAN MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 22.914.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 5, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2001.

Signature.

(54944/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**WHITE KNIGHT I S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 27.868.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 20 août 2001 à 10.00 heures, la société INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommée Commissaire-vérificateur.

Luxembourg, le 24 août 2001.

*Pour WHITE KNIGHT I S.A. (en liquidation)*

*société anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54981/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SERENADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 40.150.

Le bilan du 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2001.

*Pour la société*

Signature

(54947/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SERENADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 40.150.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2001 a décidé:

de remplacer les administrateurs démissionnaires Lars Graffner, ASTICUS A.B. et SWEDIUM B.V. par:

- IVG REAL ESTATE BELGIUM;

- IVG IMMOBILIEN GmbH;

- IVG HOLDING AG.

Les nouveaux administrateurs ont été élus pour une période de 6 ans.

Le conseil d'administration tenu en date du 27 avril 2001 a décidé:

de remplacer les administrateurs-délégués démissionnaires Lars Graffner et ASTICUS A.B. par:

- IVG REAL ESTATE BELGIUM.

Le nouvel administrateur-délégué a été élu pour une période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SERENADE S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54948/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SERVA BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 52.916.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2001.

SERVA BENELUX S.A.

Signature

(54949/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TRG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

Il résulte d'une résolution par écrit du Conseil d'Administration datée du 16 août 2001 que M. Richard Anthony William Yvanovich, comptable, demeurant au 8, Countryside Walk, Singapour, a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager valablement la société par sa seule signature pour tous les actes de gestion journalière, dans le sens le plus large autorisé par la loi.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54970/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SIERRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 31.295.

Le bilan du 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 79, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2001.

*Pour la société*

Signature

(54953/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SOGESAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 58.558.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2001, vol. 557, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(54956/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**STENGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 78.306.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

StenGest, S.à r.l.

Signature

(54960/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**T. RARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 53.175.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 août 2001 que les administrateurs sortants, MM. Gérard Muller, Fernand Heim et Mme Geneviève Blauen, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été réélus pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54961/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**T. RARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 53.175.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54962/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**SOGEMINDUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 5.362.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 21 avril 2001*

- La reconduction tacite du mandat d'administrateur de Monsieur Mascré, administrateur de sociétés, L-Grevenmacher, pour une durée de deux ans jusqu'à l'assemblée statutaire de 2002 est ratifiée.
- Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur André Delplanque, comptable, demeurant au 24, rue de la Grosse Tour, B-1050 Bruxelles est reconduit pour une nouvelle période statutaire de un an jusqu'à l'assemblée statutaire de 2002.
- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social est converti en euro, de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 371.840,29 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-neuf cents).
- Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 3.159,71 (trois mille cent cinquante-neuf euros et soixante et onze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 371.840,29,- (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-neuf cents) à EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros) par incorporation des résultats reportés sans création d'action nouvelle.
- La valeur nominale des actions est fixée à EUR 250,- (deux cent cinquante euros), de sorte que le capital social est désormais fixé à EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros) représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 21 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

SOGEMINDUS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54957/795/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

**TCC HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 75.853.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de M. Brian Paul Roussel en tant que gérant de la société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la société pour une durée indéterminée :

- M. Michael George Kelly, gérant,
- M. Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- M. Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TCC HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54963/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

**TERIMO S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-3898 Foetz, 5A, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 38.264.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 22, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Liquidateur

(54965/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

**TCN HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: USD 40.000,-.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 75.099.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et réquisition

TCN HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54964/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TERRECHAMP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.665.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(54966/816/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TERRECHAMP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.665.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Luxembourg, le 29 août 2001.

Signature.

(54967/816/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TRUSTAUDIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.125.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, Patrice Yande, administrateurs et le mandat de FIDUPLAN S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

TRUSTAUDIT S.A.

Signature

*Un mandataire*

(54971/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**THOMAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 33.819.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2001 a décidé:  
de remplacer les administrateurs démissionnaires Lars Graffner, ASTICUS A.B. et SWEDIUM B.V. par:  
- IVG REAL ESTATE BELGIUM;  
- IVG IMMOBILIEN GMBH;  
- IVG HOLDING AG.

Les nouveaux administrateurs ont été élus pour une période de 6 ans.

Le conseil d'administration tenu en date du 27 avril 2001 a décidé:

de remplacer les administrateurs-délégués démissionnaires Lars Graffner et ASTICUS A.B. par:  
-IVG REAL ESTATE BELGIUM.

Le nouvel administrateur-délégué a été élu pour une période de 6 ans.

Pour THOMAS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54968/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**THOMAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 33.819.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour la Société

Signature

(54969/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ASTREA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 58.712.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUPAR

Signature / Signature

(55005/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ASTREA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 58.712.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 16 mars 2000 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période de un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55006/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**TyCom HOLDINGS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 75.097.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et requisition

TyCom HOLDINGS 1, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54972/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TyCom HOLDINGS A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 75.857.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et requisition

TyCom HOLDINGS A, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54973/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TyCom HOLDINGS B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 75.858.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et requisition

TyCom HOLDINGS B, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54974/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TyCom HOLDINGS C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 75.859.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et requisition  
TyCom HOLDINGS C, S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54975/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TyCom HOLDINGS II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 75.098.

*Extrait des résolutions prise par les actionnaires de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

Les actionnaires de la Société ont décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant qu'administrateur de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont administrateurs de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, administrateur,
- Monsieur Alastair Macgowan, administrateur-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, administrateur-délégué

Pour publication et requisition  
TyCom HOLDINGS C, S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54976/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**TyCom NETWORKS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 78.886.

*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la société le 23 juillet 2001 à Luxembourg*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Monsieur Brian Paul Roussel en tant que gérant de la Société à compter du 23 juillet 2001 et lui a donné décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 23 juillet 2001.

Suite à cette décision, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael George Kelly, gérant,
- Monsieur Alastair Macgowan, gérant-délégué,
- Monsieur Michelangelo Stefani, gérant-délégué.

Pour publication et requisition  
TyCom NETWORKS (LUXEMBOURG), S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54977/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**V-PILE TECHNOLOGY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.269.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 20 juillet 2001  
lors de l'Assemblée Générale de la société*

- La démission de M. Mun Chong Wong, M. Fook Leong Yow et M. Marc Muller en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée.

- M. Rahiman Bin Bustaman, administrateur de sociétés, demeurant à 166 Lorong Setia, Gambak Setia, 53100 Kuala Lumpur, Malaysia, M. Rusli Bin Idris, administrateur de sociétés, demeurant à 100 Persiaran Desa Ampang 3, Taman Sri Ampang, 68000 Ampang, Malaysia et M. Mohd. Yousef Yoon, administrateur de sociétés, de résidence à 8 Jalan SS 3/56, Taman Universiti, 47300 Petaling Jaya, Selangor Darul Ehsan, Malaysia ont été nommé administrateurs en leur remplacement.

- Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leur prédécesseurs.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition

V-PILE TECHNOLOGY HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 15, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54978/717/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**VALFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 43.431.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration prises par voie circulaire en vertu de l'article 10 des statuts, que le siège social a été transféré du 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54979/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**VOYAGES ECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7317 Steinsel, 1, rue Paul Eyschen.  
R. C. Luxembourg B 64.692.

Il résulte d'une décision du gérant du 18 décembre 2000 que le siège social de la société a été transféré de 17, rue de l'Ecole, L-7317 Steinsel, au 1, rue Paul Eyschen, L-7317 Steinsel.

Luxembourg, le 23 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 14, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54980/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**WORLD STAR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 76.848.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54983/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ZABRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 66.283.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol.557, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(54984/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ZABRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 66.283.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol.557, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(54985/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ZABRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 66.283.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(54986/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ARDENT CHEMICALS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 54.940.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 janvier 2001 que:

- les administrateurs, Messieurs Emile Guillaume et Jean Pirrotte, ont démissionné avec effet immédiat;  
- Monsieur Luigi Attanasio, dirigeant, avec adresse professionnelle à I-16042 Carasco (GE), via Pontevecchio, 55, a été nommé troisième membre du Conseil d'Administration. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2001.

L'élection définitive de Monsieur Luigi Attanasio et le vote sur la décharge pleine et entière aux administrateurs démissionnaires Messieurs Jean Pirrotte et Emile Guillaume seront légalement soumises à la plus proche Assemblée Générale des actionnaires

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55004/535/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**WHITE KNIGHT II S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 27.869.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 20 août 2001 à 11.00 heures, la société INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg a été nommée Commissaire-vérificateur.  
Luxembourg, le 24 août 2001.

*Pour WHITE KNIGHT II S.A. (en liquidation)*

*Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

*Société Anonyme*

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 20, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54982/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2001.

---

**ALLTREAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.062.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

ALLTREAM HOLDING S.A.

*Société Anonyme Holding*

*Signature / Signature*

*Un administrateur / Un administrateur*

(54996/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ALLTREAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.062.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

ALLTREAM HOLDING S.A.

*Société Anonyme Holding*

*Signature / Signature*

*Un administrateur / Un administrateur*

(54997/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ALLTREAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.062.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2001*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Dirk Raeymaekers décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27 novembre 1998.

L'assemblée ratifie également la cooptation de M. Lino Berti et de M. Jean-Marc Leonard décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 28 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à l'échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

*Conseil d'administration*

M. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*  
 INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
 ALLTREAM HOLDING S.A.  
 Société Anonyme Holding  
 Signature / Signature  
 Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 95, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54998/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
 R. C. Luxembourg B 40.140.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Les mandats des administrateurs délégués Monsieur Marc Schintgen et Madame Nadine Schintgen sont reconduits pour une durée de 6 ans expirant le jour de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2006.

Les mandats des administrateurs Sylvie Allen et Robert Zahren et du commissaire Eric Invernizzi sont reconduits pour une durée de 6 ans expirant le jour de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signatures.

(54999/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ALRU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
 R. C. Luxembourg B 59.564.

The balance sheet as at December 31, 1999, registered in Luxembourg on August 29, 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on August 30, 2001.

ALLOCATION OF RESULTS

- loss for the year .....	- 285,300.71 USD
- profit brought forward .....	17,448.58 USD
- to be carried forward .....	- 267,852.13 USD

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, August 27, 2001.

Signature.

(55000/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ALRU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
 R. C. Luxembourg B 59.564.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 août 2001 que:

- M. Carl Stadelhofer, Attorney at Law, residing in Zurich,  
 a été élu Administrateur en remplacement de Madame Mireille Gehlen, Administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Pour extrait conforme  
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55001/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ANDALAR INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 56.527.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature.

(55002/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ARCHITON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 41.320.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

L'Assemblée Générale de la société, convoquée le 17 avril 2001, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LCS).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature.

(55003/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BAGDAD SNACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 8, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 72.579.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2001*

Ont comparu:

- Monsieur Toma Ibrahim, commerçant, demeurant à Peppange 2a, rue des Ponts, associé unique de la société à responsabilité limitée BAGDAD SNACK, S.à r.l.

Représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

*Résolutions*

- Est déchargé des fonctions de gérant technique Monsieur Albert Somo Shamana
- Est nommé gérant technique Toma Ibrahim, demeurant à Peppange 2a, rue des Ponts
- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 6 août 2001.

T. Ibrahim.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 59, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55007/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BRAGINVE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 34.870.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 7 août 2001**Délibérations*

Après en avoir délibéré, le Conseil prend la résolution suivante:

le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société, de son adresse actuelle vers le 73 Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55023/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 77.116.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2001*

Le Conseil décide de coopter Monsieur René Schlim comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Hubert d'Hoop de Synghem.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

Pour copie conforme

*Le conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55008/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BEAMWAY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 17.708.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 10 octobre 2000 à 15.00 heures*

L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes du 30 juin 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55009/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BLACK STONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 30.621.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

BLACK STONE S.A.

Signature

(55014/588/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ERA INTERMEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 64.831.

—  
Suite à une erreur dans la publication de l'extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société en date du 27 juillet 2001, il y a lieu de lire, pour les résolutions 1 et 4 tiret 4 que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société aux 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg.

3. L'Assemblée nomme comme Commissaire aux Comptes, la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(55058/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BELLIVO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.656.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

*Pour la société*

Signature / Signature

*Un mandataire*

(55010/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BELLIVO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.656.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juillet 2001*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sont approuvés.
  - L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
  - L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame C.-E. Cottier-Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

- L'Assemblée décide de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.

- L'Assemblée décide d'augmenter, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital social de 163.084,20 EUR pour le porter de 11.836.915,80 EUR à 12.000.000,- EUR par incorporation d'une partie des résultats reportés de 83.141.558,- LUF équivalent à 2.061.025,38 EUR.

- L'Assemblée décide d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze millions d'euros (12.000.000,- EUR), représenté par six cent soixante-quinze mille neuf cent quatre (675.904) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un Mandataire*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 16, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55011/595/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BONAR INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BONAR INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 67.068.

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue en date du 1<sup>er</sup> août 2001 que Monsieur Colin Fegen a démissionné de ses fonctions de gérant avec effet au 31 juillet 2001.

L'Assemblée Générale des associés a décidé de nommer Monsieur John Meadowcroft, contrôleur financier, en remplacement du gérant démissionnaire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 30 novembre 2001

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Brouxel.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55015/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**B.M.D. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUPAR

Signatures

(55016/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**B.M.D. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.796.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Stataire  
qui s'est tenue le 20 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, administrateurs et de M. Noël Didier, commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Eric Berg, administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve

L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période de un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55017/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**COPAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.173.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing-privé) du 17 juillet 2001*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.250 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 30.986,69 à celui de EUR 31.250,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblée générales.»

Pour extrait sincère et conforme

COPAN HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55036/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BOCCALEONE 167 S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 42.148.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ..... 12.269.952.508,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Signature.

(55018/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**BOCCALEONE 167 S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 42.148.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ..... 11.026.165.049,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Signature.

(55019/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**BOCCALEONE 167 S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 42.148.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ..... 40.488.026.578,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Signature.

(55020/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**BOCCALEONE 167 S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 42.148.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ..... 10.381.919.688,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Signature.

(55021/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**CAPET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 47.402.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

(55027/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**BOUCHERIE WOLFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 47.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(55022/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**BUTTONS LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 62.934.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

BUTTONS LINE S.A.

Signature

*Un mandataire*

(55024/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CAMPECHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.817.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

CAMPECHE S.A.

Signature / Signature

(55025/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CAMPECHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.817.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 mars 2001*

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur Diederich Georges et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Statutaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 16 mars 2001.

Pour extrait sincère et conforme

CAMPECHE S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55026/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CARESTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 56.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARESTIN S.A.

Signatures

(55028/813/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CARESTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 56.396.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue le 18 juin 2001 pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2000*

*Capital social:*

L'Assemblée Générale a décidé de convertir la devise d'expression du capital social actuellement fixé à 7.000.000,- LUF [sept millions de francs luxembourgeois] pour l'exprimer dorénavant en euros. Par conséquent, le capital social est dorénavant fixé à 173.525,47 [cent soixante-treize mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante-sept cents].

L'Assemblée Générale a ensuite décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale a décidé de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 173.525,47 [cent soixante-treize mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante-sept cents] représenté par 7.000 [sept mille] actions sans désignation de valeur nominale.»

*Conseil d'Administration:*

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> août 2001 présentée par Monsieur Jean-Pierre Van Keymeulen, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet au 1<sup>er</sup> août 2001, Monsieur Eddy Patteet, Conseiller fiscal, demeurant à L-2620 Luxembourg, rue Joseph Tockert 14.

Le Conseil d'Administration se présentera dès lors comme suit:

- Monsieur Jean Zeimet, Réviseur d'entreprises, demeurant à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,
- Monsieur Eddy Patteet, Conseiller fiscal, demeurant à L-2620 Luxembourg, 14, rue Joseph Tockert,
- A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Leur mandat respectif prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003.

*Commissaire aux comptes:*

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes présentée par la société anonyme FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat la société anonyme A.T.T.C. CONTROL S.A., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55029/813/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CLAVIGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 67.190.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2001, vol. 557, fol. 17, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

CLAVIGO S.A.

Signature

(55030/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CLd'A, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'AFFRETEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 55.803.

Le bilan au 15 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

*Administrateur-Délégué*

(55031/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CLd'A, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'AFFRETEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 55.803.

Les comptes consolidés au 15 janvier 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

*Administrateur-Délégué*

(55032/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CLd'A, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'AFFRETEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 55.803.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2001*

5. Par votes spéciaux, l'Assemblée donne à l'unanimité des voix décharge de leur mandat pour l'exercice écoulé aux Administrateurs en fonction: MM. Freddy Bracke, Michael Gray et la société SHIPBOURNE S.A., au commissaire M. Frank van Bellingen ainsi qu'au réviseur la Société ERNST & YOUNG à Luxembourg.

6. Les mandats des administrateurs et du commissaire venant à expiration, l'Assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateur Messieurs Freddy Bracke, Michael Gray et la société SHIPBOURNE S.A. et de réélire Monsieur Frank van Bellingen aux fonctions de commissaire. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

L'Assemblée confirme également le mandat de la société ERNST & YOUNG à Luxembourg comme réviseur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

7. Conformément à la loi du 10 décembre 1998 publiée au Mémorial A n° 105 du 17 décembre 1998, l'Assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à prendre les mesures nécessaires afin de convertir en euro le capital social de la société, le cas échéant d'augmenter le capital dans les limites fixées par cette loi et ceci avant le 31 décembre 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55033/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**CREATION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4132 Esch-sur-Alzette, 4, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.451.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(55038/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 41.214.

*Extrait du procès-verbal*

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A. réunie à Luxembourg le 9 août 2001 a pris les résolutions suivantes:

*Troisième résolution*

La démission de M. Patrice Mignon avec effet immédiat est acceptée et décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la présente assemblée.

*Quatrième résolution*

Monsieur Hubert Marchand est nommé administrateur en remplacement de M. Patrice Mignon. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2003.

*Cinquième résolution*

La nomination de Mme Juliette Lorang et M. Christophe Lecomte comme administrateurs est acceptée; leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2003.

A la sortie de la présente Assemblée, le Conseil d'Administration se compose de huit membres comme suit:

- M. Frits Wout M. van Dijk, administrateur-délégué et Président, demeurant à Paris
- M. Alain Randon, administrateur-délégué et Vice-Président, demeurant à Paris
- M. Olivier Mazeaud, administrateur, demeurant à Gif sur Yvette, France
- M. Hans Peter Frick, administrateur, demeurant à Gingins, Suisse
- M. Serge Milhaud, administrateur, demeurant à Lutry, Suisse
- M. Hubert Marchand, administrateur, demeurant à Paris
- Mme Juliette Lorang, administrateur, demeurant à Neuhäusgen, GDL
- M. Christophe Lecomte, administrateur, demeurant à Paris.

*Sixième résolution*

La démission de BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., anciennement MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée et décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la présente assemblée.

*Septième résolution*

ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes en remplacement de BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., anciennement MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A. ELPERS & CO. terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2003.

*Huitième résolution*

L'Assemblée décide la conversion de la monnaie d'expression du capital souscrit de deux cent trois milliards six cent onze millions huit cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-neuf lires italiennes (ITL 203.611.823.589,-), en cent cinq millions cent cinquante-six mille sept cent trente et un euros trois cents (EUR 105.156.731,03).

*Neuvième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital converti dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, pour le porter de cent cinq millions cent cinquante-six mille sept cent trente et un euros trois cents (EUR 105.156.731,03) à cent cinq millions deux cent mille euros (EUR 105.200.000,-) par incorporation de réserves d'un montant de quarante-trois mille deux cent soixante-huit euros quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 43.268,97).

*Libération - Paiement*

L'Assemblée décide d'accepter la libération et le paiement intégral du montant d'augmentation du capital par incorporation de réserves à concurrence de quarante-trois mille deux cent soixante-huit euros quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 43.268,97) et l'attribution gratuite du bénéfice de cette augmentation de capital aux actionnaires actuels, chacun au prorata de sa participation actuelle dans la société.

*Dixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cent cinq millions deux cent mille euros (EUR 105.200.000,-), représenté par quatre millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (4.387.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme et sincère

J. Lorang

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2001, vol. 557, fol. 5, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55035/029/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**COMAKO, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.094.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique tenue à Kopstal le 31 juillet 2001*

Le 31 juillet 2001, l'associé-unique s'est réuni en assemblée générale extraordinaire au siège de la société avec pour ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euro, de cinq cent mille LUF (500.000) à douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68).
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Le capital social est fixé à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) représenté par cinq cents parts sociales (500) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros et soixante dix cents (25,70).»

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'associé-unique:

Décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euro, de cinq cent mille LUF (500.000) à douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68).

Décide d'augmenter le capital social de quatre cent cinquante cinq euros et trente deux cents (455,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68) à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) par incorporation de bénéfices reportés.

Décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) représenté par cinq cents parts sociales (500) d'une valeur nominale de vingt cinq euros et soixante dix cent (25,70).»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

N. Maréchal

*L'Associé-unique*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(55034/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**CORINA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 74.917.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Bénéfice.....	197.158,20 EUR
- Affectation à la réserve légale.....	- 9.857,91 EUR
- Report à nouveau .....	187.300,29 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2001.

*Signature.*

(55037/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**CVM GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 71.855.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

- Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, Monsieur Pierre Braquet, Madame Monique Braquet et Madame Vanessa Braquet, et du commissaire aux comptes, ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A. pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

*Signatures.*

(55040/777/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**CROSS ATLANTIC ASSOCIATES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 27.080.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 29 décembre 2000 à 15.00 heures*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Messieurs Claude de Kemoularia, Charles Hamer et Christian Varin de leur poste d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 28 décembre 2000.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de réduire le nombre des Administrateurs de 4 à 3.

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux Administrateurs:

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 14, rue de l'Ecole

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Yvan Juchem de son poste de Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveau Commissaire aux Comptes:

Monsieur Noël Didier, Employé Privé, demeurant à Hondelange.

Les nouveaux Administrateurs et Commissaire aux Comptes termineront le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes démissionnaires. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui examinera les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.45 heures.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55039/009/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**DARAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 46.891.

*Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social en date du 26 juillet 2001*

Tous les associés et actionnaires sont présents.

L'assemblée générale atteignant le quorum a voté la résolution suivante:

1) La société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, avec siège social à Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, préqualifiée comme administrateur, et ce avec effet au 26 juillet 2001.

La résolution a été admise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de DARAM INTERNATIONAL S.A.

INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED / BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55041/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**GLOBAL ADMINISTRATION SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.147.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Les actionnaires confirment la démission avec effet au 22 août 1997 de Madame Manette Schumann en tant qu'Administrateur et lui accordent pleine décharge pour son mandat pour la période du 12 mai 1997 au 22 août 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature.

(55070/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 42.166.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 15 juin 2001 à 15.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Frédéric Deflorenne de sa fonction d'administrateur de la société.
- de donner décharge à l'administrateur démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.
- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.
- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët et Stéphane Biver dans leur mandat respectif d'administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

A l'issue de la présente assemblée générale, le conseil d'administration se compose de Messieurs Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver et Eric Vanderkerken.

Le commissaire aux comptes est: Jean-Marc Faber

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55042/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**D & D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6990 Hostert, 10, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 58.696.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l..

(55043/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**GROUPE WENMEC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 32.599.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 10 août 2001 à 8.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:  
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55074/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.795.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature

*Un mandataire*

(55044/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.795.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 5 juin 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes pour l'année sociale clôturée au 31 décembre 2000 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- Par un vote spécial, l'assemblée générale a accordé la décharge aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur Karl-Heinz Fanselow jusqu'à sa démission le 4 septembre 2000 ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'année sociale clôturée au 31 décembre 2000.

- Les mandats de Messieurs Dante Razzano, Administrateur-Délégué de MORGAN GRENFELL S.p.A., demeurant à Via Santa Margherita 4, Milan, Philip Edward Smith, investment banker, demeurant à St Pauls Gate, New Street, St Hélier, Jersey JE4 8ZB, Colin Brown, investment banker, demeurant à Winchester House 1, Great Winchester Street, Londres EC2N 2DB, Russell Charles Turner, directeur, demeurant à St Pauls Gate, New Street, St Hélier, Jersey JE4 8ZB, Gisela van Krosigk, Senior Vice President de DEUTSCHE BETEILIGUNGS A.G., demeurant à Emilvon-Behring-Strasse 2, Frankfurt am Main 60439, ont été renouvelés en tant que membres du Conseil d'Administration de la société. Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été réélue Commissaire aux comptes de la société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> A. Schmitt

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55045/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**INVESCO TAIWAN GROWTH FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 38.250.

Suite aux décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2000, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Jean-Baptiste Douville de Franssu, INVESCO ASSET MANAGEMENT LTD., 11 Devonshire Square, London EC2M 4YR England

- Jacques Elvinger, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, 2, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

- Andrew Lo, INVESCO ASSET MANAGEMENT ASIA LTD., 12/1, Three Exchange Square, 8, Connaught Place, Central Hong Kong

- Hugh Roderick Ward, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Invesco House, P.O. Box 1588, Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 2PH, Channel Islands

*Pour INVESCO TAIWAN GROWTH FUND, SICAV*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 24, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55092/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL LUXEMBOURG S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.796.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature

*Un mandataire*

(55046/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL LUXEMBOURG S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.796.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 5 juin 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes pour l'année sociale clôturée au 31 décembre 2000 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- Par un vote spécial, l'assemblée générale a accordé la décharge aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'année sociale clôturée au 31 décembre 2000.

- Les mandats de Messieurs, Philip Edward Smith, investment banker, demeurant à St Pauls Gate, New Street, St Hélier, Jersey JE4 8ZB, Colin Brown, investment banker, demeurant à Winchester House 1, Great Winchester Street. Londres EC2N 2DB, Russell Charles Turner, directeur, demeurant à St Pauls Gate, New Street, St Hélier, Jersey JE4 8ZB, Robert H. Smith, investment banker, demeurant à Appold Street 1, Broadgate, Londres EC2A 2UU, ont été renouvelés en tant que membres du Conseil d'Administration de la société. Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été réélue Commissaire aux comptes de la société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.  
Luxembourg, le 18 juin 2001.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> A. Schmitt

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55047/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.785.

In the year two thousand one, on the eighth of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EGON HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on June 21, 1996, published in the Mémorial, Recueil C no 542 of October 24, 1996. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary, on November 12, 1998, published in the Mémorial, Recueil C number 72 of February 5, 1999.

The meeting was opened by Mrs. Carole Caspari, employée privée, residing in Luxembourg,  
being in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Laurence Mostade, employée privée, residing in Eselborn.

The meeting elected as scrutineer Mr Marc Welter, employé privé, residing in Bech-Kleinmacher.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the capital of the company by USD 2,000,000.- (two million US Dollars) from the previous amount of US\$ 2,000,000.- (two million US Dollars) up to the amount of US\$ 4,000,000.- (four million US Dollars) by cash with creation of 20,000 new shares which makes a total amount of 40,000 shares.

2. Subscription and payment in full of the 20.000 new totally redeemable shares by EGON FINANCE S.A. by cash.

3. Renunciation by CARVEST N.V. to its preferential subscription right.

4. The following articles are added to the bylaws of the company:

«**Art. 6.** The company is entitled to redeem its own shares, which are subscribed and fully paid-in, in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law on commercial companies, as amended, it being understood that this ac-

quisition may only be made by means of distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium through the issue of its shares or by means of the proceeds of a new issue made for the purpose of the redemption.

The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds.

The redemption price of the redeemable shares is calculated on the basis of the company's net assets determined in accordance with article 7 hereunder.»

«**Art. 7.** The redemption price of the shares, which the Company intends to redeem in accordance with Article 49-8 of the law on commercial companies will equal the net asset value per share, as this value will be determined by the Board of Directors on the Valuation Day, which shall be the day on which the Board of Directors decides to redeem any shares in accordance with the terms and conditions set out herebelow.

The net asset value of the company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any Valuation Day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, all in accordance with the valuation regulations set out hereunder or should any event not be provided by these regulations, in accordance with the rules the Board of Directors shall regard as fair and equitable. All these valuation rules and provisions comply with generally accepted accounting principles.

In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error any decision taken by the Board of Directors with respect to the calculation of the redemption price shall be conclusive and binding on the company and on its present, past and future shareholders.

#### *Valuation regulations*

A. The assets of the Company shall be deemed to include

- a) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- b) all accounts receivable;
- c) all loans, shares, stock, bonds, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other investments and securities owned or contracted for by the Company (safe any possible adjustments, which are not contrary to paragraph B (i) hereunder, and which the Company may make with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex dividends, ex-rights or by similar practices).
- d) all stock, and stock dividends, receivable by the Company
- e) all interest accrued on any interest-bearing securities owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such security;
- f) the preliminary expenses of the Company including the expenses relating to the issue and distribution of the Company's securities insofar as the same have not been written off, and
- g) all other assets of every kind and nature, including prepaid expenses

B. The value of such assets shall be determined as follows

(i) The value of any cash on hand or on deposit, accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be reduced by the Company in order to reflect the true value thereof and the dividends which are not cash dividends, which are declared but not received will be booked and evaluated as cash dividends.

(ii) The value of each loan, share, stock, bond, debenture stock, subscription right, warrant, option and other investment and security, which is quoted or dealt in on a stock exchange will be valued at close of business on the valuation day at its latest available sale price on the stock exchange which is usually the principal market for such security unless the valuation day is not a business day in the place of that stock exchange in which case the latest available sale price of the day next preceding such non-business day will be applied, all these prices being registered by the usual means (or in case no sale price is available the latest purchase price will be registered) but in case of emergency or unusual circumstances regarding the trading of these securities and if the Board of Directors is of the opinion that the price determined as aforesaid is not representative of the fair market value of the relevant securities it may substitute such price which is in its opinion representative of such fair market value.

(iii) the value of each investment or security mentioned hereabove which is not quoted or dealt in on a stock exchange but which is traded on a recognized market will be valued in a manner as close as possible to the method described in paragraph B (ii) hereabove unless the Board of Directors is of the opinion that another form of quotation is reflecting in a better way its fair market value, in which case such form of quotation will be used;

(iv) The value of each security which is subject to restrictions (such security being defined as a security whose resale price may be affected by any legal or contractual restrictions with respect to the sale) and which are owned by the Company will be valued in good faith by the Board of Directors. The factors to be taken into consideration in order to determine these prices include among others the nature and the duration of the restrictions affecting the sale of the security, the volume of the market for securities of the same kind or for securities into which the relevant security subject to the restriction is convertible, and if applicable, the initial allowance which will be applied while purchasing such security with respect to the market value of securities of the same class which are not subject to restrictions or of securities into which they are convertible.

(v) The value of any other investment or security as indicated hereabove or any other assets for which no price quotation is available will be the market value determined by the Board of Directors in good faith and in a manner which complies with generally accepted accounting regulations to the extent they are applicable, which the Board of Directors regards as appropriate from time to time;

(vi) Notwithstanding anything to the foregoing, on each Valuation Day on which the Company has undertaken to

a) acquire an asset, the amount to be paid for such asset will be indicated as a liability of the Company whereas the value of the asset to be acquired will be indicated as an asset.

b) sell an asset, the amount to be received will be indicated among the Company's assets and the asset to be delivered will not be indicated among such assets provided however that if the exact value or the exact nature of this contra or this asset are not known on the Valuation Day, the value thereof will be estimated by the Board of Directors.

C. The liabilities of the Company shall be deemed to include

a) all loans, bills and accounts payable;

b) all accrued interest on the company's loans (including the accrued commitment fees);

c) all accrued or payable expenses;

d) all known present or future liabilities including all matured contractual payment obligations in cash or in kind, including the amount of any unpaid dividends or interim dividends declared by the Company if the Valuation Day falls on the day where the dividends are declared or is subsequent thereto and the amount of any declared dividends for which the coupons have not been presented and which consequently have not been paid;

e) an appropriate provision for future taxes based on the capital and due up to the Valuation Day as determined from time to time by the Board of Directors.

f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature indicated in accordance with generally accepted accounting rules except liabilities represented by the company's share capital, its reserves and its profits. While determining the amount of such liabilities the Board of Directors may calculate in advance any administration costs and other expenses of a regular or recurring nature on an estimated figure for yearly or other periods in advance and may accrue the same in equal proportions over any such period.

D. The Company's net assets represent the assets of the Company as they are defined hereabove minus its liabilities defined hereabove at close of business on the Valuation Day on which the redemption value is determined.

E. All investments, credit balances or other assets or liabilities of the company, denominated in a currency other than the currency of the corporate capital are valued, as the case may be, on the basis of the exchange rate on the day of the calculation of the redemption value.

F. For determining the redemption value, the net assets are divided by the number of shares which are issued and in circulation on the Valuation Day.

For this purpose:

a) The shares of the Company which are offered for redemption according to the present article are regarded as being in circulation until immediately after the close of business on the Valuation Day referred to in this article and after the redemption until the moment where the payment occurs, the redemption price will be regarded as a debt of the Company.

b) The shares of the Company which are subscribed are regarded as issued and in circulation from the moment where the subscription is accepted and recorded in the Company's books which in general will be made immediately after the close of business on the Valuation Day to which their subscription and issue applies; and the funds to be received are regarded as an asset of the Company.»

5. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the subscribed capital by two million US dollars (2,000,000.- USD) to bring it from its present amount of two million US dollars (2,000,000.- USD) to four million US dollars (4,000,000.- USD) by the issuing of twenty thousand (20,000) new totally redeemable shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Liberation*

The minority shareholder having waived its preferential subscription right, thereupon, the company EGON FINANCE S.A., having its registered office in Luxembourg, 23, avenue Monterey,

here represented by Mr Marc Welter, prenamed, by virtue of a proxy established on August 8, 2001 in Luxembourg, declared to subscribe to twenty thousand (20,000) new totally redeemable shares and to have them fully paid up in cash so that the amount of two million US dollars (2,000,000.- USD) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Second resolution*

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at four million US dollars (4,000,000.- USD), represented by forty thousand (40,000) shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each.»

*Third resolution*

The general meeting decides to add two new articles to the articles of incorporation:

«**Art. 6 (new)**. The company is entitled to redeem its own shares, which are subscribed and fully paid-in, in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law on commercial companies, as amended, it being understood that this acquisition may only be made by means of distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium through the issue of its shares or by means of the proceeds of a new issue made for the purpose of the redemption.

The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds.

The redemption price of the redeemable shares is calculated on the basis of the company's net assets determined in accordance with article 7 hereunder»

«**Art. 7 (new)**. The redemption price of the shares, which the Company intends to redeem in accordance with Article 49-8 of the law on commercial companies will equal the net asset value per share, as this value will be determined by the Board of Directors on the Valuation Day, which shall be the day on which the Board of Directors decides to redeem any shares in accordance with the terms and conditions set out herebelow.

The net asset value of the company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any Valuation Day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, all in accordance with the valuation regulations set out hereunder or should any event not be provided by these regulations, in accordance with the rules the Board of Directors shall regard as fair and equitable. All these valuation rules and provisions comply with generally accepted accounting principles.

In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error any decision taken by the Board of Directors with respect to the calculation of the redemption price shall be conclusive and binding on the company and on its present, past and future shareholders.

*Valuation regulations*

A. The assets of the Company shall be deemed to include:

- a) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- b) all accounts receivable;
- c) all loans, shares, stock, bonds, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other investments and securities owned or contracted for by the Company (save any possible adjustments, which are not contrary to paragraph B (i) hereunder, and which the Company may make with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights or by similar practices).
- d) all stock, and stock dividends, receivable by the Company
- e) all interest accrued on any interest-bearing securities owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such security;
- f) the preliminary expenses of the Company including the expenses relating to the issue and distribution of the Company's securities insofar as the same have not been written off, and
- g) all other assets of every kind and nature, including prepaid expenses

B. The value of such assets shall be determined as follows

(i) The value of any cash on hand or on deposit, accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be reduced by the Company in order to reflect the true value thereof and the dividends which are not cash dividends, which are declared but not received will be booked and evaluated as cash dividends.

(ii) The value of each loan, share, stock, bond, debenture stock, subscription right, warrant, option and other investment and security, which is quoted or dealt in on a stock exchange will be valued at close of business on the valuation day at its latest available sale price on the stock exchange which is usually the principal market for such security unless the valuation day is not a business day in the place of that stock exchange in which case the latest available sale price of the day next preceding such non-business day will be applied, all these prices being registered by the usual means (or in case no sale price is available the latest purchase price will be registered) but in case of emergency or unusual circumstances regarding the trading of these securities and if the Board of Directors is of the opinion that the price determined as aforesaid is not representative of the fair market value of the relevant securities it may substitute such price which is in its opinion representative of such fair market value.

(iii) The value of each investment or security mentioned hereabove which is not quoted or dealt in on a stock exchange but which is traded on a recognized market will be valued in a manner as close as possible to the method described in paragraph B (ii) hereabove unless the Board of Directors is of the opinion that another form of quotation is reflecting in a better way its fair market value, in which case such form of quotation will be used;

(iv) The value of each security which is subject to restrictions (such security being defined as a security whose resale price may be affected by any legal or contractual restrictions with respect to the sale) and which are owned by the Company will be valued in good faith by the Board of Directors. The factors to be taken into consideration in order to determine these prices include among others the nature and the duration of the restrictions affecting the sale of the security, the volume of the market for securities of the same kind or for securities into which the relevant security subject to the restriction is convertible, and if applicable, the initial allowance which will be applied while purchasing such security with respect to the market value of securities of the same class which are not subject to restrictions or of securities into which they are convertible.

(v) The value of any other investment or security as indicated hereabove or any other assets for which no price quotation is available will be the market value determined by the Board of Directors in good faith and in a manner which complies with generally accepted accounting regulations to the extent they are applicable, which the Board of Directors regards as appropriate from time to time;

(vi) Notwithstanding anything to the foregoing, on each Valuation Day on which the Company has undertaken to

a) acquire an asset, the amount to be paid for such asset will be indicated as a liability of the Company whereas the value of the asset to be acquired will be indicated as an asset.

b) sell an asset, the amount to be received will be indicated among the Company's assets and the asset to be delivered will not be indicated among such assets provided however that if the exact value or the exact nature of this contra or this asset are not known on the Valuation Day, the value thereof will be estimated by the Board of Directors.

C. The liabilities of the Company shall be deemed to include

a) all loans, bills and accounts payable;

b) all accrued interest on the company's loans (including the accrued commitment fees);

c) all accrued or payable expenses;

d) all known present or future liabilities including all matured contractual payment obligations in cash or in kind, including the amount of any unpaid dividends or interim dividends declared by the Company if the Valuation Day falls on the day where the dividends are declared or is subsequent thereto and the amount of any declared dividends for which the coupons have not been presented and which consequently have not been paid;

e) an appropriate provision for future taxes based on the capital and due up to the Valuation Day as determined from time to time by the Board of Directors.

f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature indicated in accordance with generally accepted accounting rules except liabilities represented by the company's share capital, its reserves and its profits. While determining the amount of such liabilities the Board of Directors may calculate in advance any administration costs and other expenses of a regular or recurring nature on an estimated figure for yearly or other periods in advance and may accrue the same in equal proportions over any such period.

D. The Company's net assets represent the assets of the Company as they are defined hereabove minus its liabilities defined hereabove at close of business on the Valuation Day on which the redemption value is determined.

E. All investments, credit balances or other assets or liabilities of the company, denominated in a currency other than the currency of the corporate capital are valued, as the case may be, on the basis of the exchange rate on the day of the calculation of the redemption value.

F. For determining the redemption value, the net assets are divided by the number of shares which are issued and in circulation on the Valuation Day.

For this purpose:

a) the shares of the Company which are offered for redemption according to the present article are regarded as being in circulation until immediately after the close of business on the Valuation Day referred to in this article and after the redemption until the moment where the payment occurs, the redemption price will be regarded as a debt of the Company.

b) The shares of the Company which are subscribed are regarded as issued and in circulation from the moment where the subscription is accepted and recorded in the Company's books which in general will be made immediately after the close of business on the Valuation Day to which their subscription and issue applies; and the funds to be received are regarded as an asset of the Company.»

#### *Fourth resolution*

The general meeting decides to renumber the articles of incorporation.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

For the purpose of the registration, the amount of two million US dollars (2,000,000.- USD) is valued at two million two hundred and seventy seven thousand six hundred and forty-four point ninety-two Euro (2.277.644,92 EUR) (=LUF 91,879,968.-).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its present deed, is approximately one million two hundred thousand Luxembourg francs (1,200,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille un, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EGON HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 juin 1996, publié au Mémorial, Recueil C numéro 546 du 24 octobre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil C numéro 72 du 5 février 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Carole Caspari, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant à Eselborn.  
L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant à Bech-Kleinmacher.  
Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:  
I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) à quatre millions US dollars (4.000.000,- USD) en cash par l'émission de 20.000 actions nouvelles, qui fait un montant total de 40.000 actions.

2. Souscription et libération des 20.000 actions nouvelles totalement rachetables par EGON FINANCE S.A. par versement en espèces.

3. Renonciation par CARVEST N.V. de son droit de souscription préférentiel.

4. Les articles suivants sont ajoutés aux statuts de la société:

«**Art. 6.** La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article 7 ci-après.»

«**Art. 7.** Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action, telle que déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

*Règles d'Evaluation*

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) Toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) Tous comptes à recevoir;
- c) Tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires);
- d) Tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) Tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) Les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) Tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividendes en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant, option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le Conseil d'Administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le Conseil d'Administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le Conseil d'Administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles.

v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le Conseil d'Administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le Conseil d'Administration considère appropriées de temps en temps; et

vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1. acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2. vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors leur valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur le capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le Conseil d'Administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le Conseil d'Administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusque immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites seront considérées comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.»

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) à quatre millions US dollars (4.000.000,- USD) par l'émission de vingt mille (20.000) actions nouvelles totalement rachetables d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes: EGON FINANCE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue Monterey, ici représentée par Monsieur Marc Welter, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 8 août 2001,

laquelle société déclare souscrire les vingt mille (20.000) actions nouvelles totalement rachetables et les libérer intégralement en espèces de sorte que le montant de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) se trouve à la disposition de la société, preuve des paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social de la société est fixé à quatre millions US dollars (4.000.000,- USD), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter deux nouveaux articles aux statuts de la société:

«**Art. 6.** La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article 7 ci-après.»

«**Art. 7.** Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action telle que déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

*Règles d'Evaluation*

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre

- a) Toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) Tous comptes à recevoir;
- c) Tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires)
- d) Tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) Tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) Les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) Tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

(i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividendes en liquide et intérêts déclarés ou courus. comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

(ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant, option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le Conseil d'Administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

(iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le Conseil d'Administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

(iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le Conseil d'Administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles.

(v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le Conseil d'Administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le Conseil d'Administration considère appropriées de temps en temps; et

(vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1. acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2. vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors leur valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur le capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le Conseil d'Administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le Conseil d'Administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusque immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites seront considérées comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de renuméroter les statuts.  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Evaluation des Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de deux millions US dollars (2.000.000,- USD) est évalué à deux millions deux cent soixante-dix-sept mille six cent quarante-quatre virgule quatre-vingt-douze Euro (2.277.644,92 EUR) (=LUF 91.879.968,-).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, à environ un million deux cent mille francs luxembourgeois (1.200.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Caspari, L. Mostade, M. Welter, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 130S, fol. 97, case 10. – Reçu 920.686 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 août 2001.

G. Lecuit.

(55053/220/559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 août 2001.

G. Lecuit.

(55056/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**DS CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 75.753.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(55050/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**FINBRA S.A., Société Anonyme,  
(anc. FINBRA HOLDING S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 62.242.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Ce bilan remplace celui enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 84, case 1 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

FINBRA S.A., Société Anonyme

Signature

*Un mandataire*

(55067/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**DU LOUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 60.286.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature

*Un mandataire*

(55048/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**DU LOUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 60.286.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement en date  
du 5 juin 2001 à 17.00 heures*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1999.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1999.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 557.856.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Report de la perte sur exercices suivants: LUF 557.856

- conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 1999.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1999.

- d'accepter la démission de M. Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire M. Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver et Frédéric Deflorenne dans leur mandat respectif d'administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55049/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**GTN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 74.305.

Avec effet au 31 juillet 2001, Monsieur Albert Wildgen a démissionné comme administrateur A de la société.  
Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour avis sincère et conforme

*Pour GTN LUXEMBOURG S.A.*

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 21, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55075/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTION NICO MARECHAL ET CIE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 28.178.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique tenue à Kopstal le 31 juillet 2001*

Le 31 juillet 2001 l'associé-unique s'est réuni en assemblée générale extraordinaire au siège de la société avec pour ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de cinq cent mille LUF (500.000) à douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68).
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Le capital social est fixé à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) représenté par cinq cent parts sociales (500) d'une valeur nominale de vingt cinq euros et soixante dix cents (25,70).»

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'associé-unique

Décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de cinq cent mille LUF (500.000) à douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68).

Décide d'augmenter le capital social de quatre cent cinquante cinq euros et trente deux cents (455,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros et soixante huit cents (12.394,68) à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) par incorporation de bénéfices reportés.

Décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille huit cent cinquante euros (12.850,00) représenté par cinq cent parts sociales (500) d'une valeur nominale de vingt cinq euros et soixante dix cents (25,70).»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

N. Maréchal

*Associé-unique*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(55057/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(55059/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.522.

*Extract of the Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders held on June 16, 2000 at 10.00 a.m.*

- The Annual General Meeting unanimously accepted the resignation of Mr Y. Juchem as Director and thanked him for his cooperation. The Annual General Meeting unanimously resolved to appoint in replacement:

Mr Koen Lozie  
Companies Director  
26, rue St Mathieu  
Luxembourg

Certified copy

EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A.

Signatures

*Directors*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55060/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**EXODUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 45.800.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 24 juillet 2001 à 11.30 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:  
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
- de prendre acte de la démission de Monsieur Frédéric Deflorenne de sa fonction d'administrateur de la société;
- d'accorder décharge à l'administrateur démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001;
- de prendre acte de la démission de Monsieur Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18 rue de l'Eau, 1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001;
- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët et Stéphane Biver dans leur mandat respectif d'administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

A l'issue de la présente assemblée, le conseil d'administration est composé des administrateurs suivants: Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver, Eric Vanderkerken.

Le commissaire aux comptes est: Jean-Marc Faber.

Pour extrait conforme  
Pour réquisition  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55061/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**GOTLAND MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 54.100.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social de la société en date du 13 juin 2001 à 11.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.
- de reconduire Madame Marianne Falkenborg, Monsieur Eric David Nilsson et Monsieur Jean-Pierre Higuët dans leur mandat respectif d'administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour extrait conforme  
Pour réquisition  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55073/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

**FIDUCIAIRE I.T.P. S.A., FIDUCIAIRE INTERNATIONALE TRADE PARTNERS S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: Livange.  
R. C. Luxembourg B 47.032.

Le texte des statuts coordonnés, suite à l'acte notarié du 28 mars 2001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(55062/224/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**FIDUPAR, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(55063/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**FIDUPAR, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.296.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 17 mai 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 4 avril 2000 de Monsieur Pierre Schneider au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Charles Hamer, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises sortant pour une période d'un an.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55064/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**ILLOR II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 64.871.

**RECTIFICATIF DU 20 JUIN 2001**

Il y a lieu de lire:

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... - 14.235,13 ECU

Au lieu de:

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... - 14.253,13 ECU

Luxembourg, le 28 août 2001.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 27, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55087/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**FINANCIERE DE L'ELBE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 67.029.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(55065/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**FINANCIERE DE L'ELBE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 67.029.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 avril 2000 à 16.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de un an.

Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55066/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.283.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(55077/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.283.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 20 mars 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée. L'Assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement

- COSAFIN S.A.

23, avenue de la Porte-Neuve

L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de un an. Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55078/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**GORGES DU LOUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 60.393.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001.

Signature

*Un mandataire*

(55071/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**GORGES DU LOUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 60.393.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 18 juillet 2001*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1999.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1999.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 429.723,-

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Report à nouveau sur exercices suivants: LUF 429.723,-

- conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 1999.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1999.

- d'accepter la démission de M. Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët, Stéphane Biver et Frédéric Deflorenne dans leur mandat respectif d'administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(55072/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**JACOBY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3899 Foetz, 93, rue Théodore de Wacquant.  
R. C. Luxembourg B 72.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, annexés à la présente ont été enregistrés à Esch-sur-Alzette en date du 22 août 2001, vol. 320, fol. 84, case 9.

Transmis le 27 août 2001 au registre de commerce.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 27 août 2001.

C. Jacoby

*L'associé-gérant*

(55094/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**GAIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 72.242.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001. FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.  
(55069/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HEINTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3813 Schiffflange, 15, rue Basse.  
R. C. Luxembourg B 56.231.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 24 août 2001, vol. 176, fol. 92, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2001. FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.  
(55076/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HELLAS A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.  
H. R. Luxemburg B 57.810.

*Bericht von der ausserordentlichen Generalversammlung einberufen durch  
die Aktionäre der Gesellschaft, abgehalten im Hauptsitz der Gesellschaft am 25. Juli 2001*

Anwesend: Alle Aktionäre.

Da die Versammlung beschlussfähig war, wurde sie als eröffnet erklärt. Nachfolgender Beschluss wurde vorgelegt und einstimmig beschlossen:

*Beschluss*

Herr Fotios Papachristos, geboren am 6. Januar 1939 in Kallithea-Grevena-Griechenland, wohnhaft in 147, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Passnummer: 112950, ausgestellt von der griechischen Botschaft in Luxemburg am 20. März 2000, Steuernummer in Luxemburg: 1939 01 06 079, Name des Vaters: Georgios, Name der Mutter: Vasiliki, welche die griechische Staatsangehörigkeit hat, ist als Vorsitzender des Verwaltungsrates der Gesellschaft HELLAS A.G. mit der Handels- und Gesellschaftsregisternummer: B 57.810, und der Identifikationsnummer: LU 16957631, alleine Handlungsbevollmächtigter und kann die Gesellschaft HELLAS A.G. durch seine alleinige Unterschrift bei jeder Tätigkeit welche direkt oder indirekt mit der Gesellschaft zusammenhängt ohne finanzielle Beschränkung verpflichten.

Nachdem kein weiterer Beschluß vorlag, wurde die Versammlung als geschlossen erklärt.

*Unterzeichnet im Namen der HELLAS A.G.*

F. Papachristos / J. Mousel

*Vorsitzender der Verwaltungsrates / Verwaltungsratsmitglied*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(55079/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 13.583.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2001,

La société BDO BINDER LUXEMBOURG, 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 23 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

*Secrétaire de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2001, vol. 557, fol. 10, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55105/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HOLDING D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 14.586.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(55080/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**HOLDING D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 14.586.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue au siège social le 5 avril 2001 à 11.00 heures*

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période de un an.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Y. Juchem / J. Winandy

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55081/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---

**MAFITEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 34.793.

—  
Monsieur Charles Ewert a démissionné avec effet immédiat comme Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué.

Messieurs Joseph Wilwert et Philippe Wolf ont démissionné avec effet immédiat comme administrateurs de la société.

La société T.A. ASSOCIATES S.A. a démissionné avec effet immédiat comme Commissaire aux Comptes.

Le siège social de la société au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 24 août 2001.

Pour la société

SOCIETE FIDUCIAIRE API S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2001, vol. 557, fol. 25, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(55104/588/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2001.

---